

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
11 Laurier St./11, rue Laurier
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Shared Systems Division (XL)/Division des systèmes
partagés (XL)
4C1, Place du Portage Phase III
11 Laurier St./11, rue Laurier
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet ICEMS 2 APPLICATION DEVELOPMENT	
Solicitation No. - N° de l'invitation G7421-090186/C	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client G7421-090186	Date 2015-01-15
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XL-116-28251	
File No. - N° de dossier 116xl.G7421-090186	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-01-30	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Yang, Annie	Buyer Id - Id de l'acheteur 116xl
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1560 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 953-3703
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: EMPLOYMENT AND SOCIAL DEVELOPMENT CANADA 140 PROMENADE DU PORTAGE GATINEAU QC J8X 4B6 CANADA	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

G7421-090186/C

Amd. No. - N° de la modif.

004

Buyer ID - Id de l'acheteur

116x1

Client Ref. No. - N° de réf. du client

G7421-090186

File No. - N° du dossier

116x1G7421-090186

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

S'il vous plaît voir les documents ci-joint.

**LA MODIFICATION N° 004 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS A POUR OBJET DE
MODIFIER LA DEMANDE DE SOUMISSIONS ET DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS
PORTÉES À NOTRE ATTENTION PAR L'INDUSTRIE.**

MODIFICATION # 011

Référence : Section 1.1. b) de l'exigence obligatoire n° O8 du formulaire 2 –
Formulaire de réponse du soumissionnaire.

Modification # 011:

Par la présente, la section 1.1. b) de l'exigence obligatoire n° O8 est modifiée comme
suit :

le projet avait une valeur de plus de 200 000 \$ par année pendant au moins deux années
consécutives;

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question # 033

Référence : Section 1.1. b) de l'exigence obligatoire n° O8 du formulaire 2 – Formulaire de réponse du soumissionnaire.

Question :

Étant donné que le ratio des critères d'évaluation technique et d'évaluation financière en ce qui concerne cette exigence est 60 % et 40 %, nous supposons que ce que souhaite EDSC, c'est obtenir un prix concurrentiel pour le SIGEI 2. Toutefois, les exigences obligatoires no O7 et O8 contiennent des critères relatifs aux projets de référence et ces critères restreignent le nombre de projets pouvant être fournis à titre de référence. Plus précisément, nous comprenons qu'EDSC souhaite que nous présentions des projets de référence dont la portée est semblable à celle du projet faisant l'objet de la présente demande de propositions et que par conséquent il soit exigé dans la section 1.1. a) de l'exigence obligatoire no O7 que le projet de référence ait exigé un effort de développement de plus de 1 000 jours-personnes. Toutefois, il est mentionné dans la section 1.1. b) de l'exigence obligatoire no O8 que le projet devait avoir une valeur de plus de 500 000 \$ par année pendant au moins deux années consécutives. Cette exigence particulière relative à la valeur financière du projet doit être fondée sur l'actuel contrat pour le SIGEI 1, qui a été attribué il y a plus de dix ans. Les coûts liés au matériel informatique, aux logiciels, aux réseaux et à l'hébergement ont considérablement été réduits au cours des dix dernières années. Par conséquent, nous demandons respectueusement que toute la section 1.1. b) de l'exigence obligatoire no O8 soit retirée parce qu'elle restreint inutilement le nombre de soumissionnaires potentiels qui pourraient avoir en théorie mené des projets de portée semblable pour un montant bien moindre au cours des cinq à dix dernières années.

Réponse :

Le Canada a examiné la demande et a modifié la section 1.1. b) de l'exigence obligatoire n° O8 pour réduire la valeur financière applicable au projet de référence. Veuillez vous reporter à la modification n° 011 du présent document de modification de l'invitation à soumissionner.

Question # 034

Référence : --

Question :

Dans la demande de propositions, les termes « installation d'hébergement de TI » et « centre de données commercial sécurisé » sont souvent utilisés l'un pour l'autre. Pourriez-vous nous confirmer si un environnement d'hébergement situé dans un immeuble de bureaux et qui respecte les spécifications décrites dans la demande de propositions (y compris les protocoles de sécurité exigés) est acceptable?

Réponse :

Oui, un environnement d'hébergement situé dans un immeuble de bureaux et qui satisfait à l'exigence en matière de sécurité décrite dans la demande de propositions (y compris les protocoles de sécurité exigés et les spécifications concernant les installations) est acceptable.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT INCHANGÉES.